



Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile

5, cour de la Ferme St Lazare
75010 Paris

Tél / Fax : 01 42 47 81 54
Site Internet : priartem.com
e. mail : contact@priartem.com

Paris, le 26 mai 2003

Monsieur Philippe Bonnacarrère
Maire d'Albi
Hôtel de Ville
BP 147
81012 Albi CEDEX 9

Objet : Enquête sanitaire dans le quartier du Rayssac

Monsieur le Maire,

Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer votre attention sur la gravité de la situation créée, au quartier de Rayssac, par l'installation d'antennes de téléphonie mobile sur le toit d'un immeuble HLM, sis rue Louis Jouvet.

Nous vous avons, notamment informé des désordres techniques (téléviseurs brouillés, téléphone sans fil inutilisables...) que subissaient les riverains de ces installations.

Nous vous avons également alerté sur la multiplication d'apparitions de problèmes de santé dans ce quartier et vous avons demandé d'intervenir auprès du bailleur, l'Office HLM du Tarn, afin que soit mis fin à ces problèmes.

Depuis cette date, des mesures ont été effectuées, à la demande des riverains et de notre association, qui confirment l'existence d'un champ électromagnétique émis par les antennes de téléphonie mobile supérieur, dans bien des appartements, au seuil fixé par la directive européenne sur la compatibilité électromagnétique, soit 3 v/m. Ce champ, qui explique les désordres techniques observés, est susceptible d'entraîner des dysfonctionnements aux conséquences graves pour les appareils électromédicaux et, plus généralement, d'avoir des répercussions sur les organismes humains qui s'y trouvent exposés.

Face à votre absence de réaction ainsi qu'à celle du bailleur, les riverains ont entrepris de réaliser eux-mêmes un recensement des problèmes sanitaires apparus ou renforcés depuis l'installation des antennes-relais. Nous avons réalisé une synthèse des résultats de ce recensement que nous avons communiquée au Conseiller de Monsieur Mattei, Ministre de la santé, afin qu'une enquête sanitaire soit initiée sous la responsabilité de l'Institut national de veille sanitaire. Ce recensement fait, en effet, apparaître une concentration importante de pathologies graves. Notre but n'est pas d'affirmer le lien de causalité entre celles-ci et la présence des antennes-relais. C'est l'enquête sanitaire qui devra apporter les éléments de compréhension. Mais nous devons souligner d'ores et déjà une convergence des dates et une cohérence des maux qui doivent être prises en compte dans l'enquête sanitaire qui doit être menée.

Nous vous communiquons copie de cette synthèse afin de vous inciter, une fois encore, à prendre des mesures susceptibles de protéger la santé et le bien-être de vos administrés, comme cela a pu être fait, à Saint-Cyr L'Ecole.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente d'une décision de votre part concernant le problème posé, nous vous assurons, Monsieur le Maire, de notre plus parfaite considération.

Pour PRIARTEM, sa présidente,
Janine Le Calvez

ALBI

Quartier du Rayssac

Des antennes-relais de téléphonie mobile ont été installées en 1999 sur le toit d'un des immeubles HLM du quartier du Rayssac.

Depuis cette date, de nombreux habitants se plaignent de problèmes de santé graves les empêchant de vivre normalement.

Des mesures réalisées dans un certain nombre d'appartements situés sous l'antenne ou en face ont montré que les habitants de ce quartier étaient soumis à des valeurs de champs électromagnétiques susceptibles d'avoir des répercussions sur leur santé : entre 4 et 6 v/m.

Nous avons alors décidé de lancer une enquête sanitaire dans ce quartier.

Elle a été réalisée durant l'été 2002, chez toutes les personnes présentes à cette période.

L'enquête a permis de collecter 59 questionnaires dont vous nous donnons l'analyse ci-dessous.

Mais les problèmes ont continué nous y avons donc ajouté des pathologies lourdes qui se sont révélées depuis cette date et dont nous avons pu avoir connaissance.

Cette enquête n'a pas la prétention d'être exhaustive. Elle nous semble cependant révélatrice d'un gros problème sanitaire.

La plupart des pathologies relevées sont suivies médicalement. Les dates d'apparition des symptômes mentionnées sont : 2000, 2001 et 2002. Sans vouloir établir de corrélation avec l'installation des antennes, on ne peut que constater que la coïncidence des dates est plus que troublante.

Comme c'était déjà le cas dans l'enquête sanitaire de Saint-Cyr l'Ecole, l'un des éléments frappants est l'hétérogénéité des maux observés et cependant leur grande cohérence.

Les principaux résultats :

Maux dits « du quotidien » invalidants

Grande fatigue	49/59
Nervosité et angoisse	40/59
Troubles du sommeil	37/59
Maux de tête invalidants	36/59
Troubles de la concentration	36/59
Vertiges	30/59
Perturbations visuelles	29/59
Perturbations auditives	28/59
bourdonnements d'oreille ;	
Problèmes cutanés	25/59
Troubles du rythme cardiaque	25/59
Perte de poids médicalement	21/59
Nausées	16/59
Troubles menstruels	9/59

Il s'agit ici surtout de sifflements ou de
Eczéma ou brûlures surtout
Toutes brutales, supérieures à 5 kgs, et non expliquées

Ces maux disparaissent ou s'atténuent lorsque les personnes s'éloignent de leurs domicile (vacances ou même week-end)

Lorsque des résultats d'analyse de sang nous ont été fournis, ils faisaient apparaître des modifications de la formule sanguine (chute des globules rouges ou des globules blancs ; problèmes de plaquettes) ou l'apparition de carences en fer.

Pathologies lourdes

Dans les données qui suivent, nous avons ajouté aux statistiques issues de l'enquête des informations plus récentes qui nous ont été communiquées :

Dépression sévère	23/66 dont trois suicides (deux par défenestration). Dans tous les cas, les personnes sont soignées pour dépression. Cette maladie concerne des personnes âgées de 33 à 79 ans. Les personnes suicidées étaient âgées de 35, 45, 47 ans ;
Hypertension	11/66
Psoriasis	6/66
Pelade	1/66
Asthme	7/66
Cancer	6 (dont deux décès) + 2 cas de nodules + 2 cas de polypes (cf détail)
Problèmes cardiaques	9 (dont un décès) (cf. détail)
Epilepsie	3 (deux apparitions - 50 ans et 30 ans - et une réactivation - 46 ans)

Par ailleurs, deux personnes ont eu des problèmes graves car leur pompe à insuline dysfonctionnement lorsqu'elles étaient chez elles. L'une d'elles a d'ailleurs déménagé.

Une jeune femme de 25 ans vient de se faire opérer et poser une greffe de tympan.

Les problèmes cardiaques :

- angine de poitrine	femme de 77 ans	12 m en face
- infarctus + sten sur artère	femme de 79 ans	20 m en face
- infarctus	homme de 55 ans	30 m en face
- malaise cardiaque + pacemaker	homme de 66 ans	30 m en face
- problème valve mitrale	homme de 54 ans	30 m en face
- plusieurs malaises cardiaques (avec hypertension)	femme de 54 ans	20 m de côté
- sten sur artère (avec hypertension)	femme de 60 ans	sous l'antenne
- opération à cœur ouvert	femme de 68 ans	30 m en face
- un décès par crise cardiaque	femme de 61 ans	20 m en face.

Les cas de cancer :

- cancer de la langue	femme de 60 ans	80 m en face
- cancer du poumon	homme de 40 ans	80 m en face
- cancer du sein	femme de 70 ans	10 m en face
- lymphome (avec ablation de la rate)	femme de 44 ans	15 m de côté
- décès par cancer du foie	femme de 50 ans	100 m en face
- décès par cancer (ss précision)	homme de 60 ans	100 m en face
- nodules à la thyroïde	homme de 40 ans	150 m en face
- nodules au sein	femme de 25 ans	30 m en face
- polypes aux intestins	homme de 39 ans	50 m en face